



De la 4ème
aux classes Prépa

Baccalauréat Général

Description générale

Bac général – niveau 4

Le baccalauréat général donne accès aux BTS, aux DUT et licences à l'université, aux classes préparatoires (intégrées ou non aux écoles d'ingénieurs).

Il permet une poursuite d'études notamment en agronomie, en écologie, en environnement et en santé humaine ou animale.

Depuis la rentrée 2019, les établissements de l'enseignement agricole proposent un **nouveau baccalauréat général**, accessible aux élèves ayant suivi une seconde générale et technologique (2nde SGT).

A la fin de la 2nde SGT dans un lycée de l'Éducation nationale ou dans un lycée agricole, l'élève peut choisir de poursuivre sa scolarité en classe de 1re dans un lycée agricole ou dans un lycée de l'Éducation nationale. Le choix des enseignements optionnels en 2de ne conditionne pas la possibilité de suivre un enseignement de spécialité en classe de 1re.

Les enseignements du cycle terminal (classes de 1re et de Terminale) sont constitués d'enseignements communs pour tous les élèves, et d'enseignements de spécialité choisis par les élèves en fonction de leur projet:

Passer le baccalauréat général en lycée agricole signifie:

- suivre le **tronc commun**,
- bénéficier d'**enseignements de spécialités spécifiques**, parmi:
 - mathématiques,
 - physique-chimie
 - Biologie-Écologie
- bénéficier d'**enseignements optionnels**, parmi:
Agronomie-Économie-Territoires, Éducation physique et sportive, Langue Vivante Complémentaire, Hippologie équitation, Pratiques sociales et culturelles.

A noter que le choix des enseignements de spécialité en classe de 1ère et de Terminale est important, puisqu'il conditionnera la poursuite d'études dans l'enseignement supérieur.

A noter également que les épreuves du bac général préparé dans les lycées de l'Enseignement agricole suivent la même organisation que dans les lycées de l'Éducation nationale : épreuves écrites et orales, contrôle continu en cours de scolarité.

Poursuites d'études

BTS
Diplômes universitaires
Classe prépa
Diplômes d'ingénieur

Voies d'accès au sein du réseau Réana

Formation initiale scolaire	X
Formation par Apprentissage	
Formation continue pour adultes	

Lieux de la formation

Formation initiale scolaire	Formation par Apprentissage	Formation continue pour adultes
EPLEFPA de la Charente à Angoulême – La Couronne EPLEFPA de Saintonge à Saintes EPLEFPA de Bourcefranc à Bourcefranc-le-Chapus EPLEFPA du Périgord à Périgueux - Coulounieix-Chamiers EPLEFPA de Bordeaux Gironde à Bordeaux-Blanquefort EPLEFPA de Bordeaux Gironde à Libourne-Montagne EPL Bazas "Terres de Gascogne" à Bazas EPLEFPA des Landes à Dax- Oeyreluy EPLEFPA du Lot et Garonne Agro Campus 47 à Sainte Livrade EPLEFPA des Pyrénées-Atlantiques à Pau-Montardon EPL Agri Campus Poitiers Venours Poitiers-Venours EPLEFPA de Limoges Nord Haute-Vienne à Limoges-Les Vaseix		